



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 20 avril 2020

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Objet : EPS au sein du système éducatif

Monsieur le Premier Ministre,

A l'heure d'un déconfinement progressif annoncé au 11 mai, nous tenons à vous faire part de la nécessité d'améliorer l'enseignement de l'EPS au sein du système éducatif. Fort justement, la nécessité d'une pratique physique a été, dès le début du confinement, portée en avant. Elle a même fait l'objet d'exemption possible dans le cadre de déplacements dérogatoires.

Le confinement et la sédentarité, rendus nécessaires et obligatoires, poussent à lutter contre leurs effets délétères et à organiser une pratique physique régulière pour sa santé physique et psychique. Comme vous le savez, bien avant ce confinement, de nombreuses études ont montré que la pratique physique des jeunes a diminuée dans notre pays. Cela pose de nombreux soucis de santé, de cohésion sociale (le sport et les activités artistiques sont des lieux d'engagement associatif, de rencontre, d'entraînement...). C'est un véritable enjeu de santé publique.

La fin du confinement va nécessiter l'implication de toutes et tous pour que de nombreux jeunes retrouvent le chemin d'une pratique régulière. L'école aura un rôle fondamental dans ce processus.

L'EPS, discipline scolaire obligatoire pour toutes et tous (filles, garçons, élèves en situation de handicap...), permet l'accès à une culture physique, sportive et artistique variée, elle est indispensable pour réduire les inégalités d'accès aux pratiques, permettre des apprentissages indispensables pour tous (nager, courir, danser...) et donner des habitudes de pratiques. Tout appelle donc à renforcer l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive à l'École.

Pourtant, la situation dans les collèges, lycées et lycées professionnels se détériore depuis des années. Les classes sont surchargées, à la rentrée 2019 il manquait un enseignant d'EPS dans près de 10% des établissements pour assurer les horaires obligatoires, de nombreux remplacements ne sont pas assurés, les horaires baissent dans la voie professionnelle, les mercredis après-midi, temps dévolu au sport scolaire, sont menacés avec la réforme du lycée, les équipements sportifs manquent, etc. Aujourd'hui, la « continuité pédagogique » n'est pas assurée par manque d'emploi dans notre discipline !

C'est dans ce contexte que la préparation de rentrée 2020 prévoit de nouvelles dégradations. En effet, 22 500 élèves de plus sont attendus dans le second degré et de nombreuses suppressions de postes sont prévues en EPS dans les académies (plus de 100 suppressions en établissements et de nombreuses autres en zone de remplacement). Dans ces conditions, la continuité du service public ne sera pas assurée pour la rentrée prochaine et l'année scolaire à venir, alors qu'il faudra permettre « plus et mieux d'EPS » pour toutes et tous.

L'affaiblissement de l'enseignement de l'EPS est une catastrophe pour la jeune génération, la culture physique sportive et artistique et la santé publique. C'est pourquoi nous vous demandons d'engager sans attendre un renforcement de cet enseignement en adoptant un collectif budgétaire visant l'augmentation des postes aux concours de recrutement en EPS pour les porter à 1 500.

A minima, pour permettre une prise en compte effective de chaque élève dans une phase de reconstruction, il faudrait neutraliser les suppressions de postes envisagés pour la prochaine rentrée et permettre la réduction des effectifs élèves par classe.

Il est urgent d'agir pour améliorer le service public d'Education, l'EPS et le Sport Scolaire qui en sont des éléments indispensables comme le rappelle la Loi d'orientation de 2013 article L 121-5 : « *L'éducation physique et sportive et le sport scolaire et universitaire contribuent à la rénovation du système éducatif, à la lutte contre l'échec scolaire, à l'éducation à la santé et à la citoyenneté et à la réduction des inégalités sociales et culturelles* ».

Soyez assuré, Monsieur le Premier Ministre, de notre profond attachement au service public d'éducation.



Benoît HUBERT
Secrétaire Général